

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****NOVAE E TH, COPTOS TH
ET INSERTS CI E**

Cotyle à double mobilité constitué d'une
cupule non cimentée et d'un insert en
polyéthylène conventionnel

Avis de radiation

**Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 4 novembre 2025**

Faisant suite à l'examen du 4 novembre 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 4 novembre 2025

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société STRYKER France SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de NOVAE TH, COPTOS TH ET INSERTS CI E détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3150898	HANCHE, DOUBLE MOBILITÉ, SERF, NOVAE E TH, CUPULE NON CIMENTÉE	RM45050016 ; RM45050017
3182243	HANCHE, DOUBLE MOBILITÉ, SERF, COPTOS TH, CUPULE NON CIMENTÉE.	RM45360015 ; RM45360016
3196825	HANCHE, DOUBLE MOBILITÉ, SERF, NOVAE INSERT, DIAM. 22,2 MM.	RM51100017 ; RM51100018
3143131	HANCHE, DOUBLE MOBILITÉ, SERF, NOVAE INSERT, DIAM. 28 MM.	RM51100045 ; RM51100061

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif